

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****PUY-DE-DOME****REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX****Délibération n° 2023 / 22****Séance du 9 Juin 2023****NOMBRES DE MEMBRES**

En exercice :	Présents :	Votants :
10	8	8

Date de la convocation : 02 juin 2023

Le **NEUF JUIN DEUX MIL VINGT-TROIS**, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis CECCHET, Maire.

Présents : Jean-Louis CECCHET, Maire, Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, adjoints, Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BÉAL, Christophe DEMONCHY, Claire VOLPI.

Absents : Valérie BUISSON et Vincent BAFFALEUF

Secrétaire de séance : Charlotte COGAN.

OBJET : IMPLANTATION ANTENNE TDF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la Société TDF. Celle-ci envisage d'implanter un pylône support d'antennes au lieu-dit « Derrière le Puy » - 63450 OLLOIX / parcelle cadastrée ZK 55. Ce pylône pourra recevoir des dispositifs de tous les opérateurs de téléphonie.

Un bail de location devra être établi pour une durée de 20 ans, tacitement reconductible par période de 10 ans.

La surface louée est de 150 m².

Le montant de la location sera de 500,00 € de part fixe + 2000,00 € de part variable par an, indexé sur l'indice INSEE (capé à 2% et non négatif).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- ◆ **EMET** un avis favorable au projet de la Société TDF ;
- ◆ **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 13 juin 2023

Le Maire,
Jean-Louis CECCHET

